



## Délibération n°2020-30

### *Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre*

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 9 octobre 2020, réuni le 21 octobre 2020 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON son Président,

#### Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON avec le pouvoir de Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Madame Claire MARAIS-BEUIL avec le pouvoir de Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Matthieu CORBILLON, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

#### Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Béatrice MULLIER, Monsieur Jacques HURLUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu CORBILLON.

Le quorum constaté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant les candidatures déclarées,

Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats,

Sont déclarés membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) :

Président : Monsieur Christophe COULON

5 Titulaires :

Monsieur Luc FOUTRY

Monsieur Régis CAUCHE

Monsieur Joël DUYCK

Madame Claire MARAIS BEUIL

Monsieur Matthieu CORBILLON

5 Suppléants :

Monsieur Nicolas LEBAS

Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ

Monsieur Jacques HURLUS

Monsieur Jacques DANZIN

Madame Béatrice MULLIER

Votes pour : Unanimité  
Ne participent pas au vote : 0  
Abstentions : 0  
Votes contre : 0

**Christophe COULON**  
**PRESIDENT DU SMALIM**

Signé par : CHRISTOPHE COULON  
Date : 22/10/2020  
Qualité : PRESIDENT

